

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

VINGT-DEUXIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE SUR LES PECHEES

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 6 - 10 août 1990)

**RAPPORT DU SECRETARIAT GENERAL SUR LES SUITES DONNEES
AUX RECOMMANDATIONS DE LA VINGT-ET-UNIEME CONFERENCE TECHNIQUE
REGIONALE SUR LES PECHEES**

(Document présenté par le secrétariat général)

On trouvera ci-dessous un résumé de la suite donnée par le secrétariat général aux onze recommandations adoptées lors de la vingt-et-unième conférence technique régionale sur les pêches de 1989 :

Recommandation n° 1

Compte tenu de l'utilité des données réunies dans le cadre du programme d'observation de la pêche au germon du sud et en l'absence de toute autre source d'information en la matière, les participants **recommandent** la poursuite de ce programme au cours de la campagne de 1989-1990.

Suite donnée

La coordination du programme d'observation de la pêche au germon du sud au cours de la campagne de pêche 1989-1990 est demeurée l'une des tâches prioritaires des services du programme d'évaluation des thonidés et marlins; elle a été entreprise en coopération avec le ministère néo-zélandais de l'agriculture et des pêches et le Service national américain de la pêche maritime (voir WP.1, paragraphe 121).

Recommandation n° 2

Bien que se réjouissant de la large participation des PPPH à la dernière réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins, les participants se déclarent déçus de l'absence de la République de Corée et **recommandent** que les pays membres et le secrétariat général de la CPS continuent à mettre tout en oeuvre pour inciter ce pays à prendre part aux prochaines réunions du comité.

Suite donnée

Avec le concours de plusieurs pays membres, la CPS s'est efforcée, sans succès, d'obtenir la participation de la République de Corée aux réunions du comité. On envisage d'entreprendre prochainement des démarches en ce sens en s'adressant directement aux autorités compétentes de ce pays.

Recommandation n° 3

Les participants approuvent la liste de mesures établie par le comité permanent sur les thonidés et marlins. Estimant que la constitution d'une base de données scientifiques, régionale et commune, sur la pêche thonière permettra d'améliorer notablement l'étude et l'évaluation de cette pêche dans la région, ils **recommandent vivement** de mettre en oeuvre dès que possible la mesure n° 14 qui figure dans le rapport de la réunion du comité permanent et qui préconise la mise en place de cette base de données.

Suite donnée

En mars 1990, une lettre a été adressée à tous les pays pratiquant la pêche, les invitant à prendre part à la constitution de la base de données du comité permanent. L'entreprise est en bonne voie mais les principaux pays pratiquant la pêche hauturière (PPPH) n'ont pas encore confirmé leur intention de s'associer au projet.

Recommandation n° 4

Afin que les travaux du comité permanent sur les thonidés et marlins viennent valoriser encore davantage le rôle consultatif que ce comité joue auprès de la conférence technique, les participants **recommandent** que les prochains rapports préparés par cet organe présentent une liste de recommandations précises, dont la conférence technique et les instances supérieures pourront se saisir. Ces recommandations viendront s'ajouter aux mesures prises directement par le comité permanent.

Suite donnée

Le rapport de la troisième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins (WP.4) établit une nette distinction entre les recommandations dont la conférence technique régionale sur les pêches sera saisie et les mesures à mettre en oeuvre par les membres de ce comité.

Recommandation n° 5

Tout en reconnaissant les contraintes inhérentes à la protection du secret commercial dans l'industrie perlière, les participants constatent que la création de stations locales de perliculture suscite un intérêt au niveau de la région et **recommandent** que la CPS constitue un réseau de spécialistes de ces questions. En mettant ce réseau en place, il conviendrait que la CPS :

- i) se serve des réponses données au questionnaire qui a été diffusé en 1988 en vue de la constitution de réseaux de spécialistes, pour informer tous les pays membres et organismes intéressés, des noms, organisations de tutelle et spécialisations/domaines de travail des experts inscrits au registre;
- ii) prépare une documentation à partir des observations et communications présentées lors du colloque de 1988 sur les ressources halieutiques côtières, actualise cette documentation en la complétant des dernières informations sur les activités perlicoles conduites dans le monde et diffuse le recueil ainsi constitué auprès des gouvernements membres;
- iii) en coopération avec les gouvernements des pays de la région et les organismes intéressés (FFA, PRODA, ICLARM, etc.), continue à rechercher activement et à diffuser des informations similaires à l'avenir en accordant une attention particulière aux aspects de la commercialisation.

Suite donnée

Le réseau de spécialistes de la perliculture a maintenant été constitué. Sa tâche principale est de promouvoir la coopération en matière de recherche et l'échange d'information entre perliculteurs du Pacifique et d'ailleurs. Le premier numéro de la publication biannuelle Pearl Oyster Information Bulletin est paru en février 1990. Y figuraient les coordonnées de tous les membres du réseau de spécialistes ainsi que des documents techniques d'intérêt particulier. Le second numéro paraîtra prochainement. Le chargé de l'information halieutique s'est par ailleurs rendu en Polynésie française afin de promouvoir l'établissement de liens plus étroits dans ce domaine. Le document WP.24 fait état des autres initiatives prises dans la région en matière de perliculture et invite les participants à les examiner.

Recommandation n° 6

Lors de la conférence organisée en 1988 à Lima (Pérou) sur les transferts de technologie entre les pays latino-américains et les Etats insulaires du Pacifique, les participants ont approuvé une proposition visant à organiser de tels transferts, notamment pour ce qui concerne les activités en aval de la pêche. Il a alors été proposé que le spécialiste CPS de la manutention et du traitement du poisson effectue une mission d'étude dans les instituts de technologie halieutique des pays latino-américains riverains du Pacifique. Après avoir examiné cette question, les participants **recommandent** que la mission d'étude soit organisée comme prévu et que la CPS trouve les Océaniens ayant les compétences qui leur permettront de participer à cette mission et de tirer profit des activités conduites dans les instituts en question.

Suite donnée

La mission d'étude qui doit être effectuée au Chili, au Pérou, en Equateur et au Mexique est en cours de préparation. Des démarches visant à obtenir le financement nécessaire ont été entreprises sous l'égide du Trans-Pacific Fisheries Consultative Committee (comité consultatif transocéanien sur les pêches), récemment constitué. Si elles aboutissent, la mission d'étude devrait en principe avoir lieu au cours du premier trimestre 1991.

Recommandation n° 7

Reconnaissant les difficultés auxquelles les pays doivent faire face pour se conformer aux normes strictes de qualité exigées pour les poissons destinés à l'exportation, les participants **recommandent** que la CPS coordonne un programme de formation pour les personnels de la filière pêche qui travaillent dans les secteurs de la manutention et de la commercialisation du poisson frais. La formation envisagée, et exposée dans le document WP.4, se déroulera en deux étapes : i) formation préalable de l'instructeur au moyen d'un stage; ii) formation à l'intention du personnel des secteurs appropriés - pêcheurs ou vendeurs - dispensés par l'instructeur ayant suivi le stage.

Suite donnée

Ce projet, dont la préparation est bien avancée (cf. WP.20), devrait être mis en oeuvre en 1991, si le financement nécessaire est disponible.

Recommandation n° 8

Après avoir examiné le descriptif de projet élaboré dans le détail au cours de la phase II du projet régional de petite pêche thonière expérimentale à la senne, les participants approuvent sans réserve le document préparé et **recommandent vivement** que le secrétariat général lance la phase III dès que possible et prenne toutes les mesures propres à assurer l'obtention du financement qui permettra d'éviter tout retard dans sa mise en oeuvre. Les participants prennent également acte du rapport au sujet d'un élargissement des activités à d'autres pays intéressés et **recommandent** que la possibilité de faire profiter ces pays des prestations offertes reçoive en temps voulu toute l'attention nécessaire.

Suite donnée

Le descriptif de projet a été adopté par la vingt-neuvième conférence du Pacifique Sud qui s'est tenue à Guam et a été soumis à l'examen des Communautés européennes en vue de son financement au titre de la Convention de Lomé IV (cf. WP.31).

Recommandation n° 9

Après avoir examiné le rapport de la première réunion du comité consultatif sur les pêches dans le Pacifique occidental, les participants **recommandent** que la CPS propose au WPFCC que les pays non souverains membres de la CPS aient la possibilité de participer au comité en qualité d'observateurs afin de leur permettre de contribuer aux travaux et de bénéficier des actions entreprises.

Suite donnée

Lors de sa dernière réunion, qui s'est tenue à Port-Moresby les 2 et 3 juillet 1990, le comité consultatif sur les pêches dans le Pacifique occidental a pleinement reconnu l'importance essentielle que revêtent, à l'échelle régionale, les liens unissant les diverses communautés océaniques; par ailleurs, il a décidé à l'unanimité que tous les territoires membres de la Commission du Pacifique Sud auraient la possibilité de participer, en qualité d'observateurs, aux sessions du comité. Ils pourront également jouir du statut d'observateur, lors des futures réunions du comité consultatif transocéanien sur les pêches (TPFCC), organisme qui vient d'être créé.

Recommandation n° 10

Compte tenu de l'évolution dynamique des services des pêches de la région, les participants estiment que bon nombre de cadres de ces services pourraient profiter d'un concours en matière de gestion. Les participants **recommandent** donc qu'un colloque sur la gestion soit organisé à l'intention de ces agents. Ce colloque, qui serait précédé d'un travail destiné à définir les besoins et problèmes particuliers, comporterait à la fois des cours magistraux et des séances permettant aux participants de partager leur vécu.

Suite donnée

Un colloque de deux semaines sur la gestion, destiné aux cadres des services des pêches de la région et organisé conjointement par la FAO/PNUD (programme régional de soutien de la pêche dans le Pacifique) et par la CPS, se tiendra à Suva du 26 novembre au 7 décembre 1990.

Recommandation n° 11

Après avoir examiné les résultats d'une enquête sur les besoins de la région dans le domaine des activités situées en aval de la pêche (enquête conduite hors plénière), les participants **recommandent** qu'un rapport complet soit déposé sur cette question lors de la vingt-deuxième conférence technique régionale sur les pêches. Le rapport présentera un descriptif de projet détaillé en vue de la mise en place d'un centre régional pour la valorisation des produits de la pêche et devra définir clairement les avantages que les pays pourront retirer de cette réalisation. Compte tenu de la lourde charge de travail des agents qui, au sein de la CPS et de l'IMR, sont compétents en la matière, il est reconnu que du personnel supplémentaire sera nécessaire pour réaliser sans retard le travail envisagé.

Suite donnée

Un rapport d'évaluation détaillé, présentant un devis complet et exposant la raison d'être d'un centre régional pour la valorisation des produits de la pêche, a été préparé à l'intention de la vingt-deuxième conférence technique régionale (cf. WP.5). Ce rapport, rédigé par M. J. Crossland, un expert-conseil, est essentiellement le fruit d'une série de missions effectuées dans différents pays et a été envoyé à tous les pays membres au mois de juin pour leur permettre de l'examiner en détail avant la conférence technique régionale sur les pêches.
